

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN  
ARRONDISSEMENT DE GUEBWILLER

-----  
COMMUNE DE WUENHEIM

P R O C E S - V E R B A L

des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2004

L'an deux mil quatre, le quatorze septembre, à vingt heures, était assemblé en session ordinaire, après convocation légale et en nombre valable, le Conseil Municipal de la Commune de WUENHEIM.

**ETAIENT PRESENTS** : MM. Roland MARTIN, Maire, Michel FUGLER, Jean MARIN et Vincent WERNER, Adjoint, Mmes Christine MUNSCH, Josiane NIBLING, Sylvie PLAIN et Chantal BUCHMANN, Conseillères Municipales, MM. Jean-Marc WEBER, Bertrand MECHLER, Olivier GASSER, Hubert ROTHENBURGER, Christian JOB et Bernard JUNCKER, Conseillers Municipaux.

**ABSENTE avec EXCUSE** : Mme Christiane HASSENFORDER, Adjoint au Maire

**ABSENT sans EXCUSE** : Néant.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Martine REININGER.

**Mme Christiane HASSENFORDER, Adjoint, a donné procuration de vote à M. Roland MARTIN, Maire.**

-----  
**ORDRE DU JOUR**

- 1/ Approbation des Procès-Verbaux des séances des 22/06/2004 et 2/07/2004
- 2/ Eglise : reconstruction du clocher suite à incendie
- 3/ Dorfhüss : réhabilitation en 4 logements locatifs : convention avec Habitat Familial d'Alsace-Domial
- 4/ Eclairage public : renouvellement de 3 candélabres, rue Principale
- 5/ Communauté de Communes : rapport d'activité 2003
- 6/ Comptes-rendus des diverses commissions
- 7/ Comptes-rendus des délégués auprès des organismes extérieurs
- 8/ Divers

M. le Maire ouvre la séance à 20h00 précises et salue bien cordialement l'assemblée.

Il fait part de la procuration suivante :

- Mme Christiane Hassenforder, Adjoint, à M. Roland Martin, Maire.

Puis, il adresse ses remerciements et/ou félicitations :

- à l'Association "Les Randonneurs du Hartmannswillerkopf" pour l'organisation de la traditionnelle marche populaire les 10 et 11/07/2004 et pour la remise en état du "Rainpfad",
- au jury des maisons fleuries, composé d'élus de communes environnantes, qui a parcouru le village le 31/07/2004,
- aux organisateurs des "Portes Ouvertes" à la Cave Viticole du Vieil Armand les 31/07 et 1/08/2004,
- aux conseillers qui ont donné un coup de main à la mise en peinture de plusieurs accessoires destinés à l'embellissement du village,
- à MM. Thomy Brucker et Marc Schneider, élus respectivement Présidents du Syndicat Viticole et de la Cave Viticole,
- à M. Bernard Juncker, Conseiller, élu au poste de Vice-Président de la Cave Viticole,
- à Mmes Geneviève Felmy, Christiane Hassenforder et Magali Martin pour la collecte des dons en faveur de la ligue contre le cancer ainsi qu'aux généreux donateurs.

Enfin, il fait part des lettre et carte de remerciements émanant de :

- l'A.P.A. pour la subvention communale 2004 et Mme Maria Violini à l'occasion de son 80<sup>ème</sup> anniversaire.

Puis, l'ordre du jour est abordé.

**1° / POINT : APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU 22/06/2004 et 02/07/2004 :**

Les procès-verbaux des séances des 22/06/2004 et 02/07/2004 sont approuvés à l'unanimité.

**2°/ POINT : EGLISE : RECONSTRUCTION DU CLOCHER SUITE A INCENDIE :**

M. le Maire donne toutes les informations utiles depuis l'incendie à l'attention des conseillers. Des travaux de mesures conservatoires pour la sécurisation du clocher les 15 et 16/07/2004 ont été effectués pour un montant de 12.103,52 € TTC, après consultation de plusieurs entreprises. Ce choix a été validé par les experts des assurances et la commission "Bâtiments-Finances-Urbanisme" du 12/07/2004. Une consultation d'entreprise a ensuite été lancée en vue de la réparation proprement dite du clocher. Les devis réceptionnés à ce jour sont les suivants :

<b><u>ECHAFAUDAGE</u></b>		
FREGONESE LOC'ECHAF	MUNDOLSHEIM OBERMORSCHWILLER	16.010, - € H.T. 31.405, - € H.T.
<b><u>CHARPENTE</u></b>		
GROSS Charpentes MURER FUCHS Construction Bois	MULHOUSE THANN URBES	15.905, - € H.T. 24.550, - € H.T. 22.275, - € H.T.
<b><u>COUVERTURE</u></b>		
HUG SA MURER GOURDON	CERNAY THANN BUHL	11.828,02 € H.T. 11.617,08 € H.T. offre non parvenue
<b><u>MISSION SPS</u></b>		
NORISKO APAVE	HABSHEIM MULHOUSE	1.149,75 € H.T. 980, - € H.T.
<b><u>VERIFICATION ECHAFAUDAGE</u></b>		
APAVE NORISKO	MULHOUSE HABSHEIM	800, - € H.T. offre non parvenue

M. le Maire fait savoir que ce matin même, les deux experts d'assurance se sont rencontrés en mairie et ont arrêté avec les représentants de la commune, l'indemnisation définitive relative à ce sinistre. Celle-ci se décompose ainsi que suit et prend en compte :

- les travaux conservatoires
  - les travaux de réparation du clocher (échafaudage – charpente – couverture)
  - les honoraires de l'architecte, la vérification de l'échafaudage et la mission SPS
  - les travaux effectués en propre régie
  - la remise en fonction de l'installation électrique de l'église
- ceci pour un montant total estimé à 70.776,96 € TTC

Au titre du recours, a été demandée l'indemnisation de l'immatériel-consécutif, à savoir : l'acquisition de panneaux de signalisation – le surcoût de la facture du fabricant d'orgues – la location d'un chapiteau – l'intendance mise en place en faveur des sapeurs-pompiers – le nettoyage des locaux.

Où ces informations, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- entérine les propositions faites par les deux experts d'assurance, à savoir :
  - \* échafaudage : Fregonese de Mundolsheim pour un montant de 16.010 € HT
  - \* charpente : Gross Charpentes de Mulhouse pour un montant de 15.905 € HT
  - \* couverture : Hug SA de Cernay pour un montant de 11.828,02 € HT
  - \* mission SPS : Apave de Mulhouse pour un montant de 980 € HT
  - \* vérification de l'échafaudage : Apave de Mulhouse pour un montant de 800 € HT
  - \* maîtrise d'oeuvre : Atelier du Canal de Guebwiller à raison de 5% d'honoraires sur le montant H.T. des travaux, hors mesures conservatoires.
- autorise le Maire à signer tous documents liés à ce sinistre.

**3° / POINT : DORFHÜSS : REHABILITATION EN 4 LOGEMENTS LOCATIFS : CONVENTION AVEC HABITAT FAMILIAL D'ALSACE-DOMIAL :**

Le projet de convention transmis aux Conseillers prévoit la réhabilitation du Dorfhüss. Celle-ci pourra être réalisée par Habitat Familial d'Alsace-Domial qui créera quatre logements locatifs intermédiaires et aménagera un local de dépôt de pain. En contre partie, la Commune de Wuenheim mettra une partie du bâtiment à disposition de cet organisme par bail emphytéotique de 50 ans à l'Euro symbolique et s'engage à garantir les emprunts contractés éventuellement par Habitat Familial d'Alsace-Domial. La commune restera propriétaire des surfaces correspondantes aux locaux poterie et pain.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver la convention avec Habitat Familial d'Alsace-Domial,
- autoriser M. le Maire à entreprendre toutes démarches utiles à l'aboutissement de ce projet.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

**4° / POINT : ECLAIRAGE PUBLIC : RENOUVELLEMENT DE TROIS CANDELABRES, RUE PRINCIPALE :**

Le Conseil Municipal s'est donné pour objectif le renouvellement progressif de l'éclairage public particulièrement vétuste à certains endroits. C'est ainsi que la commission "voirie" propose le renouvellement de 3 candélabres dans le bas de la rue Principale.

Trois maisons spécialisées ont été contactées à ce sujet et nous ont fait parvenir les devis suivants :

COLOMBA – Cernay	3.097,16 € TTC
Electricité HUBER – Mulhouse-Dornach	3.055,78 € TTC
AMEC-SPIE – Geispolsheim	3.004,65 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- décide le renouvellement de 3 candélabres dans le bas de la rue Principale,
- retient et approuve le devis de AMEC-SPIE de Geispolsheim pour un montant de 3.004,65 € TTC,
- les crédits sont prévus au Budget Primitif 2004, article 231534.

**5° / POINT : COMMUNAUTE DE COMMUNES : RAPPORT D'ACTIVITE 2003 :**

L'article L 5211-39 du Code général des Collectivités Territoriales fait obligation au Président de la structure intercommunale d'adresser chaque année, avant le 30 septembre, au

maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Ce rapport a été transmis aux Conseillers.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de ce rapport.

Au cours de l'examen de ce point, M. Mechler, Conseiller, estime le coût du skate-roller important. Il propose aussi de rendre la Communauté de Communes attentive sur le fait qu'il serait bon de répartir les réalisations sportives ou de loisirs dans toutes les communes y adhérent au lieu de les regrouper toujours aux mêmes endroits.

## **6° / POINT : COMPTES-RENDUS DES DIVERSES COMMISSIONS :**

- **Commission "Bâtiments-Finances-Urbanisme" du 12/07/2004** : cette réunion avait pour but essentiel de faire le point sur les travaux conservatoires à effectuer sur le clocher de l'église.

- **Commission "Bâtiments-Finances-Urbanisme" du 16/08/2004** : cette réunion en présence du représentant de Habitat Familial d'Alsace-Domial, des Présidents de l'OMSL et de l'Association Saint-Gilles et de responsables d'un bureau d'études avait pour point essentiel la visite du Dorfhüss, en vue de la confection du plan définitif et de la nature des travaux à réaliser.

- **Commission "Voirie-Vignoble du 31/08/2004** : il a notamment été question du stationnement dans le virage du haut du village, du curage des fossés, du regard Montée de Thierenbach, de l'électrification d'un chalet, des travaux de nivellement et bétonnage dans les chemins "Mackerschierweg et Schorenweg", du remplacement de 3 candélabres dans le bas du village, des nids de poule dans le prolongement de la rue du Tir, de la préprogrammation des travaux de voirie 2005, du contrat de déneigement 2004/2005, des travaux de la piste cyclable "Soutz-Berrwiller", de la pose de tuyaux dans le fossé du "Grossackerweg".

Au sujet du point concernant le stationnement dans le virage du haut du village, ceci en prolongement de l'étude de sécurité et pour mieux sécuriser la traversée de notre commune, le Conseil Municipal décide l'application de la solution proposée par la commission "voirie" pour un essai durant 6 mois, à savoir : matérialisation au sol de places de stationnement, prise d'un arrêté municipal réglementant le stationnement sur cette portion de rue avec limitation de la vitesse à 30km/h à partir du 34, rue Principale (propriété Zimmermann) jusqu'au la chapelle au haut du village. L'observation de la limitation de vitesse dans le bas du village fera l'objet d'une surveillance particulière.

- **Toutes Commissions du 10/09/2004** : ont été abordés : les points figurant à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 14/09/2004 – suite à nos différentes demandes, ont été programmés par

\* le Syndicat Mixte des cours d'eau de la région de Soultz-Rouffach, l'enrochement du ruisseau au bas du village en 2005

\* la Communauté de Communes de la région de Guebwiller, les travaux d'assainissement rue Saint-Gilles en 2006

– le rapport d'activité 2003 de l'ONF – le compte-rendu de la visite des archives de la commune par les Archives Départementales – le rapport bilan de la 3<sup>ème</sup> année et rapport final

de l'OPAH – le label Pays d'Art et d'Histoire obtenu par la Communauté de Communes – le projet du Bioscope – l'enquête sur la petite enfance.

### **7° / POINT : COMPTES-RENDUS DES DELEGUES AUPRES DES ORGANISMES EXTERIEURS :**

- **Conseil de Communauté de Communes du 24/06/2004** : il a notamment été question de la validation du schéma de transport à la demande, de la petite enfance, de l'approbation du programme du gymnase du collège de Buhl, de la validation de l'avant-projet définitif concernant l'extension du siège de la Communauté de Communes, de l'acquisition et réhabilitation d'un terrain à Issenheim, de la convention pour les achats de gaz naturel, de l'étude d'optimisation de la collecte sélective des ordures ménagères, de l'avenant N° 1 au marché de collecte OM, de la modification des statuts du Syndicat Mixte du secteur IV, d'un emprunt pour le financement des programmes 2004, du renouvellement de la Charte.

- **Conseil de Communauté de Communes du 29/07/2004** : les questions suivantes ont été abordées : l'installation d'un délégué, l'élection d'un Vice-Président, la désignation de délégués aux commissions, la fixation des tarifs de redevance d'assainissement non collectif, l'aire d'accueil des gens du voyage, la réalisation de 2 manifestations par le pôle "jeunesse", l'approbation de la programmation d'assainissement 2004 et des affaires relatives au personnel.

### **8° / POINT : DIVERS :**

#### **A/ DEMANDE DE SUBVENTION :**

Par lettre du 7/09/2004, la société des "Amis du Hartmannswillerkopf" sollicite une subvention exceptionnelle pour les travaux de ré-illumination de la grande croix qui sera inaugurée le 18 septembre prochain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide l'attribution d'un montant de 76 € à la société des "Amis du Hartmannswillerkopf",
- les crédits prévus à l'article 65748 du budget primitif 2004 sont suffisants (subventions diverses).

#### **B/ INFORMATIONS DIVERSES :**

- **Compte-rendu de la visite des archives par les Archives Départementales du Haut-Rhin** : M. le Maire rend compte de la visite des archives du 24/06/2004 et dont le compte-rendu dans sa conclusion fait ressortir les efforts consentis pour loger les archives et la restauration fort louable des registres de l'état-civil. Il convient, par ailleurs, de classer l'ensemble des archives selon la nomenclature officielle.

#### **- Notifications de subventions :**

- \* Conseil Général : réfection rue du Vieil Armand : 17.282 €
- \* Région Alsace : construction d'un pôle communal : 48.715 €

- \* Réserve parlementaire de M. le Député : construction d'un pôle communal : 15.000€
- \* Ministère délégué aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation : Mise en place d'une signalétique : 1.031 €

- **Campagne de lutte contre le cancer 2004** : la quête a rapporté 3.829 €. **Un grand merci** aux généreux donateurs.

- **M. Marin, Adjoint, fait le point sur les dossiers suivants** :

\* enquête sur la petite enfance : suite à l'appel lancé auprès de la population, 5 mamans se sont portées volontaires pour assumer cette tâche. Il reste à compléter l'équipe et M. Marin lance un appel auprès de ses collègues conseillers.

\* Association "Quatre pour un" : M. Marin lance également un appel auprès de ses collègues pour qu'un conseiller accepte de se joindre à lui pour siéger au sein de cette nouvelle association. Mme Buchmann se porte volontaire.

\* Contrat "Temps Libres" sous couvert de la CAF du Haut-Rhin : M. Marin, suite à une récente réunion, donne un aperçu des principes du contrat "temps libres".

La séance est close à 21h30.